Bundesamt für Zivilluftfahrt (BAZL)
Office fédéral de l'aviation civile (OFAC)
Ufficio federale dell'aviazione civile (UFAC)
Federal Office for Civil Aviation (FOCA)

Valeurs mesurées le 8 août 2005 lors des vols d'évaluation effectués dans le cadre du projet d'ILS 34 à l'aéroport de Bâle-Mulhouse

Endroit:	Approche standard (1700 m ASL)*	Route radar (1900 m ASL)*	Route radar (2100 m ASL)*
Delémont	59 décibels	--	--
Mervelier	68 décibels	46 décibels	52 décibels
Balsthal	55 décibels	65 décibels	59 décibels
Reinach	72 décibels	71 décibels	70 décibels
Binningen	77 décibels	76 décibels	77 décibels

* ASL: au-dessus du niveau de la mer. Les données indiquent l'altitude du vol avant d'entamer la descente en direction de l'axe de la piste.

Elément de comparaison: le niveau sonore d'une conversation normale entre un groupe de personnes se situe entre 60 et 65 décibels.